

Nom du locataire : .....

Dates de location : .....

Mail : .....tel : .....

## **ANNEXE 1**

### **AU CONTRAT DE LOCATION SAISONNIERE - Maison PIERRE LEVEE**

## **CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION**

### **1/ Préambule et recommandations générales**

Nous sommes heureux de vous accueillir à Pierre-Levée. Vous allez en découvrir toutes les facettes et le plaisir d'y séjourner.

Nous avons mis beaucoup d'énergie et de cœur à restaurer et entretenir cette maison familiale afin qu'elle soit spacieuse, confortable et chaleureuse. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons que le(s) locataire(s) veillent à disposer des choses (mobilier, objets...) et des lieux (pièces, lieux extérieurs... ) avec **respect**.

Le présent document a pour objet de définir les conditions d'utilisation du bien loué, Pierre-Levée : Il précise les obligations du locataire. Les obligations du Propriétaire étant stipulées dans le « contrat de location ».

Conformément aux dispositions générales de location, le locataire devra jouir du bien loué en « bon père de famille ».

### **2/ Recommandations particulières**

Pour la bonne qualité de votre séjour et afin de faciliter la situation pour le locataire, nous tenons à préciser ici des recommandations d'usage concernant les éléments suivants :

#### **- Sécurité :**

Il est vivement recommandé de confier à un adulte l'ouverture et la fermeture des volets de la maison, les volets étant lourds et ayant des mécanismes de fermeture différents. A l'ouverture des volets, il est indispensable d'actionner les accroche-volets pour les bloquer et éviter toute dégradation.

A l'extérieur, dans le parc, des clôtures pour chevaux existent : il n'est pas permis de toucher à ces clôtures électriques pour des raisons de sécurité.

L'accès à l'étang est libre et sous l'entière responsabilité des parents : il est donc vivement recommandé la plus grande vigilance lors de présence de jeunes enfants. Le Propriétaire ne pourra être tenu responsable d'accidents de toutes sortes survenus dans le périmètre de l'étang et d'une façon générale dans le parc attenant à la maison.

Nom du locataire : .....

Dates de location : .....

Mail : .....tel : .....

### **- Chauffage (en saison hiver)**

Le chauffage est assuré au moyen d'une chaudière fuel située à la cave. Celle-ci est programmée pour assurer le chauffage de la maison et son approvisionnement en eau chaude. Le thermostat général de réglage se situe dans le petit salon.

La température de chauffage est programmée à 19° l'hiver, ce qui assure une température moyenne supérieure dans les étages : chaque radiateur ayant par ailleurs son propre thermostat réglé sur « 3 ».

Il est vivement recommandé de fermer les radiateurs (thermostats à 0) des pièces non occupées ou des pièces ayant des fenêtres ouvertes.

Chaque salle de bain dispose d'un radiateur sèche-serviettes électrique. Il peut être programmé pour une tranche d'heures ou plus, selon utilisation.

Nous vous remercions de programmer le chauffage en fonction de vos besoins pour votre confort, tout en étant vigilants au gaspillage d'énergie.

### **- Cheminée**

Les seules cheminées susceptibles d'être utilisées sont celles du grand salon et de la cuisine, les autres étant obturées.

Du bois de chauffage est à votre disposition, aucun autre matériau n'est autorisé.

L'utilisation du feu de cheminée nécessite quelques précautions et notamment la présence indispensable du pare-feu afin d'éviter tout incident.

### **- Gaz**

Le gaz n'est utilisé que pour la plaque de cuisson de la cuisinière. Son approvisionnement est effectué par des bouteilles de propane situées à l'extérieur : l'une est en utilisation, l'autre en réserve. Un mécanisme simple de bascule permet de passer d'une bouteille à l'autre.

Le four est à alimentation électrique.

### **- Meubles et objets**

Certains meubles ou objets sont présents depuis plus de cent ans à Pierre-Levée, d'autres sont un peu plus récents, mais d'autres encore sont fragiles.

Nous avons mis un soin particulier à choisir l'emplacement des meubles de cette maison : c'est pour ces raisons que nous vous demandons de ne déplacer ou bouger aucun meuble ou objet.

Nom du locataire : .....

Dates de location : .....

Mail : .....tel : .....

### **- Nourriture**

Aucune nourriture (repas, boissons) ne sera prise ou consommée **en dehors de la cuisine et de la salle à manger**, et ceci afin de préserver les chambres, salons et salles de bains de toute trace de salissure sur les tapis, rideaux, lampes, murs, fauteuils et autres éléments d'ameublement et de décoration.

### **- Rangement**

A l'issue du séjour, il est demandé au locataire de ranger l'ensemble de la maison, ou du moins de la laisser dans l'état trouvé à l'entrée dans les lieux : vaisselle faite et rangée, poubelles vidées, « chaque chose à sa place », afin de faciliter le ménage des lieux.

### **- Piscine et mobilier de jardin (en saison)**

La piscine est conforme à la législation en vigueur puisqu'elle dispose d'un enclos grillagé de 1.20m de haut et de 2 accès fermés par portes.

La piscine a une profondeur maximale de 1.70m, les plongeurs y sont autorisés en tenant compte de cette profondeur.

A titre de sécurité, il est interdit d'introduire du verre (verres, bouteilles) ou autres objets tranchants ou à bords contondants aux abords de la piscine, afin d'éviter toute blessure, d'une part et la détérioration du liner, d'autre part. Les jouets et objets servant de jeux dans la piscine devront être en mousse ou plastique souple.

Le local piscine (pool house) n'est pas un terrain de jeux, il abrite notamment les éléments techniques servant au fonctionnement de la piscine. Sauf cas particulier, et en prévenant le propriétaire, nous vous prions de ne pas toucher aux réglages de la piscine. Une fiche d'entretien courant est à votre disposition sur les lieux.

Des transats de piscine et parasols sont à votre disposition. En cas d'intempéries et de vent (même léger), nous vous remercions de plier et ranger ces transats dans le « pool house » en quittant l'enclos de la piscine.

Là encore, l'utilisation des lieux est soumise à la responsabilité des parents ou adultes : il est vivement recommandé la plus grande vigilance lors de la présence d'enfants. Le propriétaire ne peut être tenu responsable de tout problème survenu sur les lieux.

### **- Mobilier de jardin et BBQ**

Chaises, tables et barbecue au gaz sont mis à votre disposition pour des repas à l'extérieur.

Concernant le BBQ, il est recommandé de fermer la bouteille de gaz et de nettoyer les plaques après utilisation.

En cas de vent, nous vous remercions d'empiler les chaises.

Nom du locataire : .....

Dates de location : .....

Mail : .....tel : .....

### **-Système d'alarme**

Le système d'alarme est en état de fonctionnement.

Si vous quittez la maison, nous vous recommandons de le mettre en marche : un code vous sera donné.

### **- Enfants**

Cette maison familiale a vu passer des générations d'enfants de tous âges : elle est donc parfaitement adaptée à des familles avec enfants (et petits-enfants).

Toutefois, comme dans toute maison, certains endroits doivent rester particulièrement sous la vigilance des parents comme les fenêtres, le balcon et les escaliers.

Afin d'accueillir au mieux les plus petits, nous pouvons mettre à votre disposition sur demande : berceau, lit bébé, table à langer, chaise bébé et barrière escalier ainsi que draps, bavoirs et vaisselle adaptée.

### **- Accès réservé**

Trois pièces, une à chaque niveau de la maison, ne sont pas accessibles au locataire, elles sont fermées et nous vous demandons de ne pas en forcer l'accès.

### **- Animaux**

Les animaux ne sont acceptés dans cette location (même à l'extérieur).

### **3/ Dégradations (Voir aussi § dépôt de garantie dans contrat de location.)**

Qu'elles soient involontaires ou pas, les dégradations devront être signalées au propriétaire dans un délai de 24 h. Les réparations rendues nécessaires par la négligence ou le mauvais entretien en cours de location, seront à la charge du locataire.

\_\_\_\_\_

Fait à Chéméré, le .....

**Le Locataire**

lu et approuvé

Nous vous souhaitons un excellent séjour !